



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Dispositifs d'Information et de Communication à l'ère
Numérique – Paris, Ile-de-France

DICEN-IDF

sous tutelle des

Établissements et organismes :

Conservatoire National des Arts et Métiers

Paris Est Marne-la-Vallée

Paris Ouest Nanterre La Défense



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique, Paris Ile-de-France**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
B	B	A+	C	B	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique - Paris, Ile-de-France
Acronyme de l'unité :	DICEN-IDF
Label demandé :	Equipe d'accueil
N° actuel :	EA 4420
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Manuel ZACKLAD
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Manuel ZACKLAD

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Geneviève LALLICH-BOIDIN, Université Lyon 1, Lyon
Experts :	M ^{me} Arlette BOUZON, Université Toulouse 3, Toulouse (représentante du CNU) M. Alain CHANTE, Université Montpellier 3, Montpellier M ^{me} Isabelle PAILLIART, Université Grenoble 3, Grenoble M ^{me} Margarida SA NOGUEIRA LALLANDA, Universidade dos Açores, Portugal

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Viviane COUZINET

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Clotilde FERROUD, CNAM

M. Damien LAMBERTON, Paris Est Marne-la Vallée

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY, Paris Ouest Nanterre La Défense



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité DICEN, EA 4420, Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique a été créée en Janvier 2009 au CNAM - Paris (Conservatoire National des Arts et métiers). La dernière évaluation par l'AERES eut lieu en mars 2010. L'unité avait alors le projet de s'associer avec un groupe d'enseignants-chercheurs de Marne-la-Vallée. L'évaluation actuelle porte sur le bilan de DICEN (janvier 2009-juin 2012) et sur le projet de DICEN - Ile de France, nouvelle dénomination, à compter de janvier 2014, qui propose l'intégration supplémentaire d'un groupe de 6 enseignants-chercheurs relevant de la section 71 du CNU, dont 5 en poste à l'université Paris 10. C'est alors que cette unité aura une deuxième tutelle secondaire. Chacune des trois tutelles appartenant à un PRES distinct, l'unité relèvera parallèlement de 3 écoles doctorales.

Équipe de Direction

L'unité est dirigée depuis fin 2010 par un PR 71 du CNAM. Précédemment, la directrice également PR 71 du CNAM, était assistée d'un directeur adjoint, cette fonction a disparu.



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	20	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		1	
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3	1
TOTAL N1 à N6	20	25	15

Taux de producteurs	<i>0,74 %¹</i>
---------------------	---------------------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	10	
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	8

¹ Le taux a été calculé en s'abstenant de prendre en compte les personnes éloignées durablement de la recherche pour cause de maladie.



2 • Appréciation sur l'unité

L'unité DICEN portée à ce jour par deux établissements (CNAM et Paris Est Marne la Vallée) regroupe 16 enseignants-chercheurs principalement de la section 71 (sciences de l'information et de la communication). Ces enseignants-chercheurs sont fortement impliqués dans des formations professionnalisantes, en lien étroit avec le monde socio-économique. En revanche, aucun master recherche ne lui est adossé, situation qui ne devrait pas durer si les enseignants-chercheurs de Paris 10 la rejoignent comme prévu en 2014, car il existe à Paris 10 un master recherche "Spécialité : Information-communication : mutations et enjeux pour la société".

De par sa position, l'unité est très impliquée dans des activités contractuelles et le bilan qu'elle présente comme le projet, laissent à penser que l'intensité de ce type d'activités nuit à la cohérence scientifique de l'unité. Le rapport AERES précédent notait que l'adjonction d'un groupe d'enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée devait reposer sur un argumentaire scientifique. Celui-ci n'est toujours pas visible 30 mois plus tard.

Enfin, les documents remis au comité d'experts ont été jugés par l'ensemble des experts de facture médiocre :

- des tableaux incomplets (pas de publications attachées aux chercheurs ni aux doctorants,), parfois erronés (références à des nomenclatures dépassées, un enseignant-chercheur HdR indiqué comme non HdR, un enseignant-chercheur affecté à une thématique inexistante dans le bilan) ;

- des documents dont la forme n'est pas achevée (principalement le bilan), une confusion persistante entre résultats de la recherche et publications ;

- des fiches individuelles dont certaines seulement sont signées du chercheur mais aucune du directeur de l'unité.

L'absence d'un secrétariat affecté en propre à DICEN peut expliquer partiellement cet état de fait, mais ne peut l'excuser.



Points forts et possibilités liées au contexte

Cette unité bénéficie d'un soutien fort des établissements de tutelle car elle s'avère indispensable à l'adossement de nombreuses formations professionnalisantes.

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur "Hautes Etudes - Sorbonne - Arts & Métiers", PRES Hesam, auquel le CNAM appartient, offre, pour DICEN-IdF, des opportunités d'association au sein de deux laboratoires d'Excellence, le Labex "Création, Arts et Patrimoines" [CAP] et le Labex "Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances" [HASTEC] et au sein d'un projet investissement d'avenir E-Recolnat porté par le Museum National d'Histoire Naturelle.

Le regroupement au sein d'une même unité d'enseignants-chercheurs orphelins de Paris Est Marne la Vallée et de Paris 10, tout en étant pour la plupart proches sur le plan scientifique permet à DICEN-IDF, d'atteindre une taille critique et lui donne la possibilité de creuser son sillon dans la discipline des sciences de l'information et de la communication.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Si l'unité, depuis sa dernière évaluation, a œuvré pour sa structuration en thèmes (axes), cette structuration relève davantage des terrains d'investigation que de questionnements théoriques. L'effort de définition de son originalité n'est pas abouti à ce jour et doit être poursuivi.

Dans le même ordre d'idée, le contact avec d'autres disciplines sera d'autant plus enrichissant que l'ancrage disciplinaire sera solide. D'où la nécessité d'un effort de définition des concepts qui sont au cœur de cette unité comme "intelligence", "savoirs", "connaissances" en les confrontant entre axes et avec d'autres chercheurs de la discipline.

Recommandations

- Travailler à la cohérence scientifique de l'unité ;
- Définir un ancrage théorique fort permettant d'assurer la pérennité de l'unité dans la discipline des sciences de l'information et de la communication ;
- Veiller à la lisibilité des résultats scientifiques obtenus.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques (IP)

L'unité de recherche présente son originalité, tant dans le dossier qu'au moment de la visite, par une posture, celle de la « recherche intervention ». Celle-ci est expliquée comme la prise en compte des « problématiques de nature socio-économique ou plus largement sociétales et conduites dans un dialogue avec les porteurs de ces préoccupations » : entreprises, pouvoirs publics, associations... Le comité d'experts s'interroge sur ce qui est présenté comme une originalité, car il s'agit plus de la description d'une pratique que d'un positionnement scientifique au sein d'une discipline. Par ailleurs cette pratique est de plus en plus partagée par les unités de recherche. Ces dernières répondent à des appels à projets qui la demandent ou bien elles mettent leur expertise au service des acteurs de la « société civile », la généralisation des stages et des « projets tuteurés » au sein des parcours de formation universitaire contribuant à l'extension de cette posture. Si l'on peut considérer qu'une unité de recherche, historiquement liée au Cnam, dispose d'une culture de l'ingénierie et de la recherche intervention, celle-ci ne peut être considérée comme une finalité. Elle doit s'accompagner de travaux de recherche à la fois plus fondamentaux et plus spécifiques, la notion « d'ingénierie critique » ne suffisant pas à en cerner l'originalité et les apports. Ces remarques avaient d'ailleurs déjà été soulignées dans le précédent rapport d'évaluation.

Les avancées sont difficilement mesurables, le projet initial étant peu clair. Il repose sur :

- « quatre domaines d'investigations » : travail et entreprises, monde académique et édition, patrimoine, culture, création, territoires et organisation en réseau qui sont en fait des terrains ou des domaines sociaux ; »

- trois « problématiques scientifiques » qui s'appuient sur une « approche socio-organisationnelle, une approche selon l'expressivité, une approche selon les supports » mais les problématiques ne sont pas présentées ;

- une organisation à « double entrée » ;

- le découpage en quatre « axes », chaque axe étant « une forme de croisement entre le domaine et les problématiques ».

La complexité de la présentation de l'unité de recherche et de son organisation scientifique porte tort à l'appréciation sur la production et sur la qualité scientifiques.

En outre, le bilan de ce qui nommé axes, contribue à opacifier les résultats de l'unité de recherche. D'une part parce que chaque axe subit un découpage interne en quatre thèmes, et à l'intérieur de ceux-ci en d'autres thèmes (cf axe 1 : 4 thèmes et au sein du thème 1 : quatre autres sous-thèmes). D'autre part, parce que l'intitulé des axes ne favorise pas une clarification des recherches menées dans chacun d'eux. Ainsi l'axe 1 porte sur « l'organisation des connaissances », l'axe 2 sur « l'accès aux savoirs », l'axe 3 « intelligence économique et territoriale ». Ces intitulés jouent sur la polysémie du vocable "intelligence" évitant ainsi de la définir, sur la proximité des vocables "connaissances" et "savoirs", mis ici en opposition, sans davantage les définir.

La production scientifique de l'unité se manifeste principalement au travers des supports classiques que sont les articles dans des revues, des communications dans des colloques internationaux avec actes et des chapitres d'ouvrage. Sur la période de référence 01/01/2009 - 30/06/2012 soit 42 mois, période qui correspond à l'existence de l'unité, on relève 12 articles de la catégorie article parus dans des revues à comité de lecture repertoriées (ACL), 13 ACLN articles parus dans des revues à comité de lecture non repertoriées, 47 communications dans des actes de colloques internationaux (ACTI), 5 chapitres d'ouvrage, 2 co-directions de numéros de revue, 3 co-directions d'ouvrages ; une analyse rapide montre une prédilection pour les communications dans les colloques internationaux, un bon équilibre entre les publications en solo et les publications à plusieurs auteurs, un moyen de remettre le pied à l'étrier de certains, peu producteurs, ou de rendre effectivement compte de travaux collectifs.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement académique de l'unité de recherche apparaît davantage comme une conséquence du rayonnement des formations universitaires dans lesquelles ses membres sont impliqués que comme le fruit d'une politique de l'unité elle-même. L'unité est d'ailleurs consciente d'avoir privilégié la répartition interne aux dépens du rayonnement vers l'extérieur.

Il en découle que le rayonnement à l'international repose sur des relations interpersonnelles plus que sur des relations institutionnelles. Ainsi, des enseignants chercheurs sont membres de quelques réseaux internationaux, les documents écrits présentés ne sont pas assez clairs sur la participation de l'unité à des projets internationaux. Ceux-ci se déroulent (selon les éclaircissements donnés oralement) dans la co-direction de thèses avec une université d'Espagne et une université des États-Unis, des liens entre chercheurs aboutissant à la coorganisation de colloques en Roumanie et au Canada, et des directions de thèses avec l'Ecole des Sciences de l'information de Rabat (Maroc), fruit de collaborations avec le CNAM pour des actions de formation. Les experts n'ont relevé aucun projet mené par des institutions étrangères ou avec des financements non-français.

Le rayonnement académique de l'unité en France semble être davantage du ressort de quelques enseignants-chercheurs de DICEN que de l'unité, ce qui découle peut-être de sa relative jeunesse. Les experts ont relevé deux séries de manifestations portées par DICEN de façon périodique : la conférence biennale "Document numérique et société" dont la quatrième manifestation aura lieu à Zagreb en 2013, et le séminaire annuel "International Network of Territorial Intelligence" organisé à Marne-la-Vallée, dans le cadre du Groupe de recherche international éponyme accrédité par le CNRS. Ils ont noté aussi que quelques membres de l'unité étaient invités à faire partie de comité de revues, à évaluer des articles de revues (dont des articles de revues de référence du champ) ou des programmes (ANR).

Le nombre de doctorants a augmenté, grâce à l'accroissement de l'unité par intégration de groupes émanant d'autres établissements, mais le rapport ne donne pas d'indications sur leur formation ni sur leur université d'origine.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'unité DICEN est bien adaptée à son environnement non-académique, ce dont attestent les nombreux contrats (dont ANR) obtenus par les membres des trois axes thématiques de l'unité, les partenariats multiples (contrats, cofinancements...) et l'insertion dans de nombreux réseaux nationaux et internationaux (Association nationale de créateurs d'activité économique ; réseau de santé Gérontopastel...). Cette stratégie de relations externes et de financements associés est adoptée avec l'appui manifeste des trois organismes de tutelles (le CNAM sa tutelle principale, l'Université Paris Ouest, et l'Université de Marne-la-Vallée), représentés lors de la visite du comité. D'après les renseignements obtenus de DICEN, les ressources contractuelles représentent environ 80% des ressources globales de l'unité.

L'unité de recherche DICEN montre une réelle ouverture sur la société civile et bénéficie d'une reconnaissance de ses compétences et capacités d'expertise en matière d'évaluation du fonctionnement de systèmes, d'autant que le contexte institutionnel régional du CNAM apparaît globalement favorable aux études dans ce domaine.

Ses terrains sont variés, ses partenaires diversifiés (Ministère de la culture, Muséum d'Histoire Naturelle, Conseil International des Archives, Ecole nationale supérieure de la Sécurité Sociale...), et les réflexions menées présentent une solide analyse des enjeux économiques et sociaux.

L'unité dans son ensemble investit ses objets d'études sur la base d'échanges réguliers et de relations suivies, entretenues avec de nombreux interlocuteurs du monde social, économique et culturel tant sur le plan régional que national et international.



De nombreux membres de l'unité de recherche sont sollicités pour donner des conférences (sollicitations des entreprises Orange, Armand Colin, l'Oréal... ; du cluster Rhône-Alpes ISLE "Informatique, Signal, Logiciel Embarqué"), pour animer des tables-rondes (Colloque SPECIF 2011 "Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France") ou créer des séminaires ouverts. Le rôle d'expert joué par certains d'entre eux contribue à l'exploitation des connaissances en vue d'applications à visée normative.

La progression de la production non académique de ces travaux, qui témoigne du dynamisme du DICEN en la matière, prend des formes plurielles se déclinant en rapports, partenariats (séminaires avec Electricité de France recherche et développement EDF -RD), plateformes logicielles (avec l'Université de Troyes et la société SémioTag), outils, actions de formation continue, promotion d'observatoires (Observatoire de la Recherche sur les données publiques, Observatoires territoriaux), contractualisation avec des entreprises et/ou collaborations telles que celles de thèses en contrat industriel de formation et de recherche (CIFRE avec EDF), projets consacrés au transfert d'outils vers les acteurs.

Il y a lieu de noter l'impact certain de ces activités sur l'environnement économique. Ainsi, l'entreprise innovante en sciences de l'information, SémioTag, a-t-elle été créée (ex jeune pousse Cogniva-Europe), en 2008, en vue d'assurer le transfert des résultats de recherche obtenus en matière de composants et réalisations logicielles. L'association de cette société avec l'Université Technologique de Troyes devrait être transférée au CNAM.

Dans ce contexte, les travaux menés par l'unité DICEN présentent un intérêt. Cependant il doit aussi se traduire par des formes de valorisation académique au sein des SIC en apportant, en quelque sorte, dans cette discipline, la preuve scientifique de l'utilité des réalisations. L'accent pourrait être mis sur la montée en généralité des résultats obtenus en se référant davantage aux débats et recherches menés en sciences de l'information et de la communication.

La gamme des compétences mobilisées reste une force de cette unité de recherche, qui pourrait cependant être mieux valorisée par une réflexion autour de couplages éventuels d'approches complémentaires. Ainsi, des emprunts théoriques et conceptuels supplémentaires pourraient être explorés afin de favoriser la production de savoirs fondamentaux.

L'investissement des divers axes thématiques de l'unité en recherche finalisée est à contenir en prenant garde à ce qu'il ne nuise pas à la production scientifique des chercheurs. En effet, la nature des travaux en recherche-intervention entraîne inévitablement des risques de pilotage par l'aval pouvant engendrer à terme un manque de cohérence des orientations scientifiques de l'unité dans son ensemble. Une animation forte est alors requise pour maintenir une cohérence entre les thématiques, les trois sites géographiques de tutelle, et les impératifs de la recherche fondamentale.

En outre, compte tenu de la dispersion des membres de l'unité de recherche sur trois sites, il y aurait lieu d'accorder une attention particulière à la cohérence des recherches finalisées menées au sein de chaque axe par rapport au projet commun, comme au renforcement des transversalités inter-axes. Le réel souci de valorisation est à partager au-delà des chercheurs ayant développé leur propre réseau de collaborations.

Enfin il serait judicieux et profitable de renforcer la visibilité à l'international des recherches menées par DICEN-IDF, en se servant des leviers dont dispose l'équipe.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

DICEN apparaît comme une unité dynamique et jeune dont l'animation est partagée entre des enseignants-chercheurs responsables et conscients de leur missions de formation à la recherche. Elle donne à voir un site web en cours de reconstruction ; elle se réunit au complet mensuellement soit pour entendre et discuter avec des intervenants extérieurs, soit pour des présentations mutuelles de travaux de recherche ou de contrats, ou encore pour entendre les doctorants.



Il s'avère cependant nécessaire de consolider les bases de cette unité. Le règlement intérieur - objet d'une recommandation lors de la dernière évaluation - est encore en cours de rédaction ; sa mise en application n'est pas prévue avant janvier 2014. Le projet de règlement intérieur remis aux experts montre un effort de formalisation de l'unité davantage conçu pour lui donner une légitimité aux yeux des tutelles que pour lui donner les moyens de se doter d'une politique scientifique et des moyens de mise en œuvre. C'est ainsi que peu de précisions sont données sur les clés de répartition des ressources récurrentes et contractuelles entre les axes et, au sein des axes, entre les membres, y compris les doctorants. Par ailleurs, il doit être précisé comment sont discutés et arrêtés les profils recherche des postes d'enseignants-chercheurs attribués à DICEN avant ouverture au concours dans chacun des établissements de tutelle, ainsi que les sujets de thèse affectés aux contrats doctoraux issus des écoles doctorales.

Il importe que le conseil de laboratoire puisse élaborer en fonction de sa politique scientifique les profils recherche des postes qui lui sont attribués par chacun des établissements. Il devrait en être de même pour les orientations budgétaires et pour les sujets de thèse proposés dans le cadre de contrats doctoraux.

En ce qui concerne le soutien à la recherche dont dispose l'unité, le comité a constaté que, bien que sans secrétariat affecté, elle dispose cependant d'un contractuel de catégorie A, dont les missions ne lui ont pas été précisées. Le comité a aussi entendu que le CNAM mettra à la disposition du collectif des petites unités de recherche, une équipe administrative qui réunira les compétences du soutien à la recherche.

En résumé, l'unité doit apparaître comme une force cohérente de propositions scientifiques afin d'éviter l'écartèlement entre 3 établissements, et leurs trois écoles doctorales, et l'implication de chacun dans un PRES différent.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche (AC)

Les doctorants ont fait état d'un suivi régulier, au niveau des thématiques et au niveau du laboratoire. Ils ont une bonne connaissance des revues de référence, des conditions de publication et de la nécessaire collaboration entre doctorants tant pour la rédaction que pour la recherche ou la réponse aux appels d'offre. Il est néanmoins regrettable que la liste des publications des doctorants n'ait pas été fournie, liste qui aurait pu permettre de vérifier et de mesurer les efforts de l'unité.

Le nombre de doctorants pour le nombre de titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HdR) de l'unité est très raisonnable (ratio 1,25 %), mais 2 HdR seulement encadrent la presque totalité d'entre eux. Il semble que les difficultés pour maintenir, voire augmenter, le nombre de doctorants de l'unité pourront s'atténuer grâce à l'apport, prévu dans le projet, du master recherche Information et Communication de l'Université Paris 10 dont le DICEN sera l'unité d'appui, ainsi qu'aux liens entretenus avec les écoles en sciences de l'information des pays africains et/ou méditerranéens.

En ce qui concerne le rayonnement en matière d'implication dans la formation, on note un partenariat international intéressant, mais plutôt individuel (avec "l'Ecole de Bibliothéconomie, Archives et Documentation" de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et avec la chaire de recherche sur la culture numérique de l'Université de Laval). En France, on note la participation à travers l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST), à la formation dans les écoles doctorales des universités parisiennes, et la responsabilité de l'unité d'enseignement "Publication de l'Edition Scientifique" au sein de l'ED 546 Abbé Grégoire (CNAM).

En l'absence de récapitulatif, on peut constater dans les fiches individuelles que les enseignants-chercheurs sont bien impliqués dans la coordination de formations dont la liste suit et où DICEN-IDF apparaît comme le seul laboratoire d'appui :

- Au Conservatoire National des Arts et Métiers

Un enseignant-chercheur est responsable de la formation "Chef de projet en ingénierie documentaire", Titre professionnel niveau 1 ; Un enseignant-chercheur est impliqué dans deux projets de formation : un projet de master recherche commun aux formations du département "Culture, Information, Technique et Société" et un projet de co-habilitation du master "Médiation culturelle, patrimoine et numérique" avec Paris 8 et Paris 10.



- A l'université Paris 10

Un enseignant-chercheur est co-responsable du Master Recherche "Information et communication : mutations et enjeux pour la société" dont l'intitulé deviendrait dans la prochaine habilitation "Industries culturelles et environnement numérique" ; Un autre enseignant-chercheur responsable du M1 Pro "Information et communication : spécialité DEFI "Documents électroniques et flux d'information".

- A l'université Paris Est Marne-la-Vallée

Des enseignants-chercheurs sont investis dans les responsabilités du M2 Pro "Management des organisations sanitaires et sociales", du M2 Pro "Management et Ingénierie des services - spécialités MITIC Management, ingénierie des services et technologie de l'information et de la communication et MIPI Management, ingénierie des services et patrimoine immobilier" ; M2 Pro "Information et Communication, spécialité IEAR « Intelligence économique et Analyse des Risques » ; M2 Pro "Information et Communication, spécialité Systèmes d'information et applications Web et spécialité.

PIISTE Patrimoine Immatériel, Information scientifique, Technique et Economique". Notons qu'un enseignant-chercheur de DICEN est responsable du master "mention Informatique spécialité Systèmes d'information et applications Web".

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet déposé par l'unité DICEN-IDF relève de la recherche-intervention, posture majoritairement adoptée par ses membres. Les relations avec les structures publiques et privées partenaires, bien installées dans la durée, seront poursuivies, démontrant une véritable stratégie de valorisation et de transfert vers l'opérationnel. La participation de plusieurs membres du laboratoire DICEN-IDF à de nombreux groupes et/ou réseaux contribuera également à ce transfert de connaissances vers la cité et la société au sens large. Cependant, la forte mobilisation de DICEN-IDF en recherche-intervention prévue pour le prochain contrat suscite quelques questionnements sur la place prépondérante de ces travaux dans l'ensemble de ses activités scientifiques.

Le projet de l'unité pour les années futures, en effet, ne diffère pas grandement du bilan. On notera cependant une modification structurelle, à savoir l'adjonction d'un groupe de 5 enseignants-chercheurs de Paris 10, fort d'un master recherche en information communication. Le rapprochement se traduira par l'adhésion de 3 de ces EC à des thématiques existantes - ce qui le justifie - mais aussi par la création d'une thématique supplémentaire "Traçabilité, identités et mémoires numériques" pour les deux derniers. L'effectif sera renforcé par un EC d'une autre université distante.

La construction scientifique de l'unité est alors d'autant plus urgente qu'elle projette l'intégration d'une quatrième thématique sans lien avec les thématiques présentes à ce jour. L'implication massive dans des contrats de recherche en partenariats et la prédilection pour des enseignements en masters professionnels ne doivent pas obérer la nécessité de définir un projet scientifique pour l'unité.

Du point de vue organisationnel, l'unité a certes fait des efforts de structuration au cours du précédent contrat, mais elle est encore fragile car le dénominateur scientifique commun des cadres de DICEN-IDF est encore trop ténu.



Conclusion

Points forts et possibilités liées au contexte

- la pluralité des liens que l'unité entretient avec les acteurs du monde socio-économique au niveau national, liens souvent issus des formations professionnalisantes dans lesquelles sont impliqués les enseignants-chercheurs ;
- l'aptitude à développer des recherches-interventions en relation avec les acteurs du monde économique et social sur des sujets actuels ;
- le soutien des établissements de tutelle pour lesquels DICEN est un appui indispensable à leur offre de formation de niveau Master en information-communication principalement.

Points à améliorer et risques liés au contexte

- L'abondance des contrats, l'importance du terrain font craindre une certaine soumission aux opportunités du contexte qui pourraient éloigner du projet choisi pour devenir un projet subi ;
- Aux yeux des experts, d'un côté, la richesse et la diversité des partenariats entretenus par l'unité, de l'autre côté, la difficulté que l'unité rencontre pour se donner une identité propre, semblent à première vue paradoxales ; ils ne sauraient l'expliquer qu'en faisant l'hypothèse que les relations interpersonnelles l'emportent sur les relations institutionnelles ;
- La dimension technologique des travaux de recherche du DICEN est bien valorisée à l'échelle locale et nationale, mais le partenariat européen demeure relativement faible ;
- L'éclatement de l'unité en plusieurs groupes relativement autonomes est probable si la définition de ses compétences spécifiques, de son originalité et de son projet ne deviennent pas une priorité collective.

Recommandations

- aux établissements de tutelle : permettre à l'unité de définir le profil recherche des postes d'enseignants-chercheurs ouverts au concours qui lui sont attribués, afin de lui donner les moyens de sa politique scientifique.
- aux membres de DICEN-IDF :
 - créer une culture de l'unité : dégager des problématiques communes aux différents terrains défrichés par chacune des thématiques, définir des concepts communs ;
 - définir un projet scientifique : ne pas confondre projet scientifique de l'unité et collection de projets individuels.
- aux responsables de l'unité et des thématiques :
 - se donner les moyens de construire puis de mettre en œuvre un projet scientifique : définition des profils recherche des postes, élaboration de sujets de thèse, soutien financier privilégié, mais aussi savoir refuser le soutien de l'unité à des contrats et à des collaborations hors du champ défini ;
 - coordonner les relations avec les partenaires tant au plan local que national et international ;
 - doter rapidement l'unité de statuts et les faire accepter par les membres.



4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Cultures numériques et action collective : entreprise, art, démocratie

Nom du responsable : M. Manuel ZACKLAD

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	6
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche	1	1
ETP de doctorants	5	
TOTAL	13	7

• Appréciations détaillées

Cette thématique concerne 6 enseignants-chercheurs, effectif quasi stable entre le bilan et le projet. Bien que présentée comme encadrée par deux notions développées sur le plan théorique par le responsable, la notion d'"analyse transactionnelle de l'activité" et la notion de "documentarisation classificatoire", cette thématique énumère un grand nombre de projets impliquant le plus souvent un seul chercheur, souvent à temps très partiel et couvrant un large spectre tant dans les disciplines convoquées (finance, management, psychologie, linguistique, informatique...), que dans les objets d'étude (analyse de l'offre, analyse des usages, coproduction d'oeuvres artistiques, gestion de la performance individuelle).



Conclusion

Avis global sur le thème

Une thématique de type "boule de neige" qui rassemble des individus, des contrats, des opportunités, des méthodes d'un large spectre de disciplines mais qui ne fait pas encore sens au sein des sciences de l'information et de la communication.

Points forts et possibilités liées au contexte

- participation à des projets d'envergure : Labex Création, Art, Patrimoine, projet Investissement d'avenir "E-Recolnat" par exemple ;
- partenariats avec des entreprises : EDF R&D, Sémiotag ;
- partenariats avec la société civile : réseau des maisons des jeunes et de la culture, association "Concert urbain"...

Points à améliorer et risques liés au contexte

- émiettement des terrains, des méthodes, des objets au gré des propositions de collaboration ;
- cadre théorique posé par le seul responsable, et dont les fondements ne semblent pas partagés par l'ensemble.

Recommandations

- bâtir collectivement un projet de recherche fondamental subsumant au moins partiellement les objets et problématiques épars de cette thématique ;
- veiller à ne pas confondre la spécificité de la thématique avec les centres d'intérêt de chacun ;
- savoir refuser des projets de collaboration quand ceux-ci l'éloignent de ses préoccupations.



Thème 2 : Publication, communication et accès aux savoirs

Nom du responsable : M^{me} Ghislaine CHARTRON

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	4	5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche	1	
ETP de doctorants	4	
TOTAL	9	5

• Appréciations détaillées

Les effectifs de cette thématique bénéficient de l'intégration d'un enseignant-chercheur de l'Université Paris 10. Les travaux sont très en phase avec les enjeux sociaux, économiques et culturels de la société actuelle.

La thématique de recherche se décline en modes de circulation des savoirs, évolution des modèles de *l'open access*, dimension collaborative de la production des savoirs, développement des moteurs de recommandations, suivi des compétences des bibliothèques universitaires, concept « d'architecte de l'information » (en collaboration avec d'autres laboratoires), enjeux de sens, de valorisation, d'exploitation des contenus, mais recouvre, malgré tout, un ensemble cohérent.



Conclusion

Avis global sur le thème

La thématique fait preuve à la fois d'une production scientifique soutenue, d'une intervention forte dans la société et d'une bonne cohérence interne de ses activités, surtout autour de la première des lignes fédératrices créées en avril 2011 et qui tient aux différents acteurs (auteurs, experts, intermédiaires, usagers) des savoirs numériques et au libre accès.

L'équipe travaille sur une thématique stable enrichie progressivement : la structuration de la recherche en avril 2011 tenait compte d'un existant (la moitié soit des documents et des publications considérés majeurs par l'équipe soit des faits illustrant le rayonnement académique et les interactions avec l'environnement se rapporte à des réalisations antérieures à la création de la thématique et voire même de l'unité de recherche), les annonces de développement d'un axe ont été tenues, les projets s'intègrent bien dans la thématique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La thématique s'inscrit dans un besoin, à la fois du monde des chercheurs et de celui des professionnels.

On note une capacité d'expertise reconnue des membres de la thématique, une bonne implication dans les associations professionnelles (Groupement français des formateurs à l'information en ligne (GFII), Association française des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), International federation of library associations (IFLA), Association française de normalisation (AFNOR)...) et dans les réseaux collaboratifs, des contributions dans divers projets.

Les sujets de thèses des doctorants (orientés vers la recherche-action) permettent de consolider et d'accroître les recherches plus vastes menées par les membres permanents de la thématique, ce qui témoigne en faveur de la cohésion et la vitalité futures de l'équipe.

Points à améliorer

- renforcer l'implication des enseignants-chercheurs dans les formations de master, ce qui est l'objet d'une démarche en cours qu'il faut finaliser ;
- diversifier la coopération internationale ;
- travailler à l'élaboration d'un cadre théorique propre à cette thématique dans le contexte de l'unité.

Recommandations

Les trois entrées, acteurs, transformations des objets, mesures, sont très dépendantes les unes des autres et pourraient être regroupées ; leur séparation semble plus liée à la chronologie des actions et à la partition entre établissements de rattachement qu'à des différences marquées d'objet et de problématique.



Thème 3 :

TIC et développement local, services, intelligence économique et territoriale

Nom du responsable :

M. Christian BOURRET

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	6
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	1	
TOTAL	7	6

• Appréciations détaillées

La thématique est très liée à l'environnement socio-économique, que ce soit en amont dans la définition des projets, ou en aval, à travers l'appropriation des outils, méthodes et résultats, par les acteurs concernés, et ceci tant au niveau local qu'au niveau national. Les relations, ayant abouti ou non, avec des structures publiques ou privées de tous ordres (Ecole Novancia, Réseau des universités latines en information et communication, Gérontopastel, Air France, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie...) démontrent une véritable stratégie de valorisation et de transfert vers l'opérationnel.



Conclusion

Avis global sur le thème

Le bilan indique une activité de publication soutenue mais très inégalement partagée entre les membres de la thématique. Les communications dans les colloques internationaux dominent les autres modes de publication. Un effort doit être fait pour publier dans les revues de référence de la discipline.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les travaux se positionnent dans une démarche d'ingénierie critique, car les membres, qui assument leur rôle de transfert des connaissances amont et des outils de prédiction vers les utilisateurs, ont pleinement conscience des risques d'instrumentalisation. Les résultats considérés comme majeurs ont porté sur les nouvelles approches de la qualité et de l'évaluation comme aide au développement, notamment pour des organisations de santé, ainsi que sur la convergence d'approches d'intelligence économique et territoriale.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Cette situation présente un fort risque de dispersion des travaux, notamment au regard du nombre relativement restreint de producteurs. Le bilan des activités, présentées selon trois éclairages différents (« Innovation, qualité, compétences dans les organisations de services » ; « Processus de décision, culture de l'information et intelligence économique » ; « Rayonnement, environnement, formation ») est éclaté. Il montre une productivité scientifique hétérogène des chercheurs, avec des marges de progrès variables mais réelles pour certains d'entre eux.

Le projet scientifique pourrait être plus clairement affirmé autour de thèmes mieux hiérarchisés et en nombre plus restreint. Ainsi de nombreuses perspectives de recherches présentées dans le projet incluent-elles des axes de réflexion nouveaux par rapport aux activités existantes, notamment en réponse à des opportunités de partenariat.

Recommandations

Le comité suggère une définition de la recherche en termes d'approches scientifiques complémentaires ne se limitant pas à celle de la recherche-action.

Il apparaît nécessaire de définir une hiérarchisation des priorités et de développer des projets communs structurants en fonction des moyens propres et des collaborations envisagées.

L'activité de formation à et par la recherche doit être amplifiée par le recrutement de doctorants.



Thème 4 : Traçabilité, identités et mémoires numériques

Nom du responsable : M^{me} Louise MERZEAU

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires		3
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		1
ETP de doctorants		
TOTAL		5

• Appréciations détaillées

Cette thématique, qui ne figure qu'au projet de l'unité, est solidement ancrée scientifiquement. Contrairement aux trois premières, elle ne se caractérise pas par un terrain privilégié. Cependant, même si ses effectifs sont renforcés par le transfert de deux personnes n'ayant pas obligation de recherche (1 PRAG et 1 PAST), elle ne compte que deux enseignants-chercheurs relevant de l'Université Paris 10 et un d'une université distante, là où les autres thématiques en comptent 5 ou 6 d'universités d'Ile-de-France.



Conclusion

Avis global sur le thème

Les paris de la thématique (établir une forte liaison aux besoins et usages de la société civile, et appliquer les résultats de la réflexion sur des concepts partagés par chercheurs et usagers de différentes formations) sont en accord avec l'expérience de ses membres et sont soutenus déjà par nombre de partenariats significatifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

La possibilité de recruter des doctorants issus du master 2 recherche Information-communication de l'Université Paris 10.

Les relations scientifiques avec d'autres unités de recherche en France proches de la thématique.

Points à améliorer et risques liés au contexte

L'effectif restreint de cette thématique lié à la particularité de son positionnement au sein de l'unité peut représenter une force si elle parvient à questionner les autres thématiques, mais également une faiblesse dans le cas contraire.

Recommandations

les membres de cette thématique sont appelés à se poser la question de leur intégration dans DICEN ou dans une autre unité d'Ile-de-France, en fonction de plusieurs paramètres : la volonté de leur établissement de rattachement, les perspectives d'évolution de la thématique au sein de DICEN-IDF (postes, moyens financiers, sujets de thèse),

En cas d'intégration à l'unité, les effectifs de cette thématique devront croître et les futurs recrutements devront la privilégier en affichant clairement les profils recherche des postes.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Mardi 20 novembre 2012 à 9h00

Fin : Mardi 20 novembre 2012 à 17h00

Lieu de la visite :

Institution : Centre National des Arts et Métiers

Adresse : 2, rue Conté - 75003 Paris

Déroulement ou programme de visite

09h00-09h45 :	Réunion du comité d'experts à huis clos
09h50-11h10 :	Discussion avec les membres de l'unité
11h10-11h40 :	Rencontre avec les représentants des tutelles
11h45-12h15 :	Rencontre avec les doctorants (11 des différentes écoles doctorales)
12h30-13h15 :	Déjeuner dans une salle de restauration commune au personnel du CNAM
13h30-17h00 :	Réunion du comité d'experts à huis clos

Points particuliers à mentionner

La salle dans laquelle a eu lieu la rencontre avec les membres de l'unité, ne possédait qu'un seul micro difficile à déplacer, ce qui a perturbé les échanges entre les membres de l'unité et les experts .



6 • Statistiques par domaines : SHS au 10/06/2013

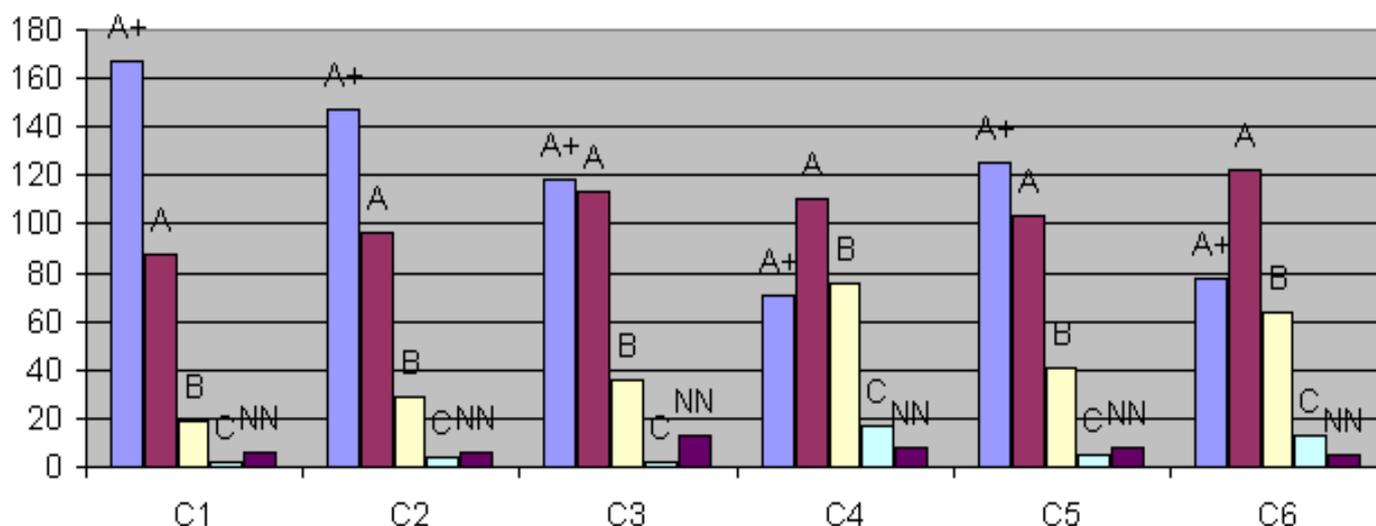
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles

Paris, le 29 avril 2013

Affaire suivie par :
Clotilde FERROUD
Directrice de la recherche
clotilde.ferroud@cnam.fr

Monsieur le directeur de la section
des unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse – volet général – pré rapport pour le laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Paris, Île-de-France.
(S2PUR140005665 - DICEN-IDF : Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Paris, Île-de-France - 0753471R)

Je vous remercie pour l'envoi du rapport du comité de visite concernant le laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Paris, Île-de-France.

Vous trouverez ci-joint les observations (volet général) rédigées par le DICEN à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'administrateur général empêché,
La directrice de la recherche



Clotilde FERROUD

Evaluation AERES du Laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Paris, Île-de-France.

Réponse du Cnam Volet général

Dans notre réponse au rapport d'évaluation nous distinguerons les commentaires portant sur le bilan de l'unité dans sa globalité, de ceux portant sur les différents axes dont les critiques apparaissent pour certains comme si péremptoires et partiales qu'elles discréditent la totalité du propos (cf. infra). Dans les commentaires portant sur l'unité dans sa globalité nous distinguerons également le processus, très mal vécu par l'ensemble des membres de l'unité présents, du commentaire sur le bilan qui contient des remarques constructives.

Commentaires sur le déroulement de la visite

La visite a été très mal vécue par l'ensemble des membres de l'unité qui ont relevé des dérives déontologiques qui apparaissent également dans la rédaction du rapport concernant l'évaluation des axes (cf. infra). Voici des éléments de ressenti de l'unité en partie restitués oralement à l'issue de l'entretien avec les membres du comité :

1. Ton de la présidente d'emblée agressif donnant l'impression que celle-ci souhaitait conduire une enquête exclusivement à charge sur la base de quelques idées préconçues qu'il était impossible de remettre en cause ;
2. Malentendus à répétitions, au sens figuré comme au sens propre (cf. la question des signatures, traitées plus bas) ;
3. Frustration quant à l'absence quasi-totale de discussion sur le fond scientifique du dossier, hors des remarques répétées mais peu argumentées sur l'absence d'unité du projet ;
4. Interruptions brusques et discourtoises de plusieurs prises de paroles de certains enseignants-chercheurs, très mal vécues par l'ensemble des membres de l'unité ;
5. Sentiment que la déléguée AERES contrôlait la présidente du comité, par des interventions directes ou en aparté, en contradiction avec les usages en vigueur;

Commentaires sur le bilan dans sa globalité

Le rapport frappe d'abord par son inégalité de ton, sinon par des contradictions de fond : à côté de critiques plutôt sévères brutalement formulées (« *documents de facture médiocre* », « *complexité de la présentation de l'unité qui porte tort à l'appréciation sur la production et sur la qualité scientifiques* », « *ne pas confondre projet scientifique de l'unité et collection de projets individuels* »...), de nombreux points positifs sont reconnus (« *unité bien adaptée à son environnement non-académique, ce dont attestent les nombreux contrats (dont ANR) obtenus, les partenariats multiples et l'insertion dans de nombreux réseaux nationaux et internationaux* », « *unité dynamique et jeune dont l'animation est partagée entre des enseignants-chercheurs responsables et conscients de leur missions de formation à la recherche* »...).

Étrangement, les atouts de l'unité de recherche relevés par les experts sont assez systématiquement interprétés de manière négative, à travers des suppositions sur les évolutions à venir qu'aucun argument ne soutient vraiment : « *De par sa position, l'unité est très impliquée dans des activités contractuelles et le bilan qu'elle présente comme le projet,*

laissent à penser que l'intensité de ce type d'activités nuit à la cohérence scientifique de l'unité », « la nature des travaux en recherche-intervention entraîne inévitablement des risques de pilotage par l'aval pouvant engendrer à terme un manque de cohérence des orientations scientifiques de l'unité ». Tout se passe comme si le comité considérait que les activités de recherche contractuelles et la prise en compte de problèmes issus de situations réelles était d'avantage un facteur de risque qu'un facteur d'opportunité pour le développement de problématiques scientifiques originales – une posture épistémologique dont nous sommes loin de partager les a priori.

Remarques sur la qualité des documents

Les remarques sur la qualité des documents remis relèvent pour certaines de malentendus. Ainsi il est reproché d'avoir fourni des fiches non signées, alors qu'à de nombreuses reprises durant la visite, il a été signalé au comité que si les fiches envoyées sous forme électronique n'étaient pas signées, les fiches papier étaient en revanche signées et mises à la disposition du comité – proposition qui n'a pas été relevée.

D'autres observations concernent un manque de notre part que nous avons signalé par avance et au sujet duquel nous nous étions préalablement excusés par écrit dans le bilan.

Nous souhaitons également évoquer le problème des nomenclatures prétendument dépassées. Nous avons proposé d'ajouter deux rubriques nouvelles ne figurant pas dans la nomenclature AERES pour valoriser certains travaux dont le classement manquait de clarté avec la nomenclature existante et nous nous en sommes expliqués le jour de la visite. Nous réitérons nos excuses pour l'absence de tableau de synthèse faisant le lien entre les chercheurs et leurs publications classées. La direction à la recherche du CNAM a entamé les démarches pour l'obtention d'un poste de secrétariat à mi-temps : cela devrait faciliter à l'avenir la production des documents administratifs.

Remarques sur la structuration de l'équipe et la gouvernance

Nous sommes à nouveau étonnés par le caractère presque contradictoire de certaines remarques et par des commentaires qui semblent témoigner d'une lecture approximative du document remis et donc de la non prise en compte d'une partie du travail effectué.

Le comité considère que suite aux demandes formulées par le précédent comité de visite, il n'existe toujours pas d'argumentaire scientifique justifiant l'intégration des chercheurs de l'UPEMLV, tout en louant simultanément l'effort de structuration en axes qui vise précisément à répondre à cette demande. Il semble passer sous silence l'intégration croisée de membres de l'UPEMLV dans d'autres axes que celui piloté par cette université et symétriquement de membres d'autres universités dans celui piloté par l'UPEMLV. Il passe sous silence l'argumentaire scientifique de l'axe 3 qui, à plusieurs reprises, est en résonance avec les thématiques développées dans d'autres axes.

Concernant l'organisation et la vie de l'unité, le rapport passe entièrement sous silence la mise en place d'une organisation basée sur la nomination de responsables d'axes et de réunions régulières en assemblée générale pour discuter de la vie de l'unité (cf. p. 25 du bilan). Il est assez peu fréquent qu'une unité composée d'une dizaine de permanents (DICEN avant la constitution de DICEN-IDF) soit dotée d'un conseil de laboratoire doublant l'organisation en axes, les réunions entre responsables d'axes et les réunions d'équipe régulières. Ceci est d'autant plus étonnant que le projet de règlement intérieur visant précisément à instaurer un tel conseil est jugé par le comité comme « *davantage conçu pour lui donner une légitimité aux yeux des tutelles que pour lui donner les moyens de doter d'un politique scientifique* ».

Projet de création de Dicen-IDF

Le rapport évoque une faible évolution entre le bilan et le projet (« *Le projet de l'unité pour les années futures, en effet, ne diffère pas grandement du bilan* »), alors que le laboratoire ne propose rien moins que la création d'une nouvelle unité de recherche par le rapprochement de 3 équipes, rapprochement qui a déjà donné lieu à un travail considérable, tant de la part des chercheurs que des établissements de tutelle.

Les experts admettent que « *l'unité bénéficie d'un soutien fort des établissements de tutelle car elle s'avère indispensable à l'adossement de nombreuses formations professionnalisantes* », mais ne portent aucune appréciation de fond sur les dimensions stratégique et scientifique d'un tel rapprochement. Au regard des efforts consentis par tous pour présenter un projet dynamique et innovant, destiné à constituer un nouveau pôle fort des SIC en Ile de France, les résultats de l'évaluation sont en ce sens frustrants et décevants. En particulier, si l'adossement des activités du laboratoire à un Master 2 Recherche, rendu possible par le partenariat avec Paris Ouest, est indiqué comme un progrès notable, aucune des initiatives ayant déjà manifesté la pertinence et l'efficacité de ce rapprochement n'a en revanche été relevée (colloques, séminaires, contrats et formations impliquant des chercheurs des 3 établissements).

Si nous constatons avec satisfaction que le rayonnement, le dynamisme et l'ancrage de l'unité dans son environnement sont reconnus, tout comme la qualité des chercheurs et des productions, nous regrettons donc que l'esprit de notre projet n'ait guère été perçu par les évaluateurs. En admettant volontiers qu'un effort d'harmonisation théorique et de définition des concepts reste à fournir (le laboratoire avait déjà identifié cette nécessité et inscrit ce point au programme de son séminaire), et en concédant qu'une unité en pleine évolution manque encore nécessairement de lisibilité, nous nous attendions à une plus grande attention portée aux propositions scientifiques de notre équipe, bien réelles.

Remarques sur les évaluations des axes

Axe 1 : cultures numériques et action collective : entreprise, art, démocratie

Les membres de l'axe 1 considèrent que l'évaluation de leur axe, dirigé par Manuel Zacklad, également directeur de l'unité, est particulièrement sévère. Mais ils considèrent qu'elle est surtout péremptoire et qu'elle n'a fait l'objet d'aucun échange sur le fond avec le comité lors de la visite, ce qui les amène à s'interroger sur sa motivation. Les problématiques de l'axe 1, centrées sur l'action collective médiatisée, portent sur la coopération en entreprise (document numérique, plateformes 2.0) et sur les pratiques amateurs collectives (création amateur, sciences citoyennes...). Dans ces deux domaines, l'axe 1 s'appuie sur des méthodes d'analyse de l'activité et des pratiques coopératives basées sur les écrits et sur l'expérimentation de plateformes logicielles visant à les assister, adossées à des modèles d'organisation des connaissances originaux.

Les critiques formulées par le comité sont, d'une part, que les théories proposées, notamment par le responsable de l'axe, ne seraient pas partagées par ses membres et, d'autre part, que ces thématiques seraient une « *boule de neige* » ne « *faisant pas sens* » au sein des SIC. Voici leurs réponses :

(1) Les membres de l'axe 1 s'étonnent du caractère approximatif de la lecture effectuée par le comité qui confond, par exemple, les Labex et le nom des projets déposés en leur sein (le comité nous félicite ainsi dans son rapport de participer au Labex « Dispositif transmédia d'aide à la création coopérative et à la gestion des connaissances patrimoniales » qui n'a aucune existence).

(2) Ils s'interrogent ensuite sur ce qui autorise le comité à considérer que la dynamique initiée autour de certaines propositions théoriques du responsable de l'axe 1 n'est pas partagée par ses membres. Aucun des membres de l'axe 1 n'a été consulté par le comité sur ce point lors de la visite. Il s'agit d'une mise en accusation gratuite qui ne fait pas honneur aux règles

déontologiques de l'évaluation et qui ne rend pas compte des premiers efforts de publication collective au sein de l'axe.

(3) Ils s'étonnent enfin de ce que le comité n'ait pas perçu la cohérence interne des problématiques de cet axe et plus encore qu'il les considère comme étant hors SIC ! En effet, Manuel Zacklad, qui articule un projet scientifique collectif visant à fédérer les questionnements de l'axe et qui défend celui-ci au sein de la communauté SIC, n'a pas le sentiment de ne pas « faire sens » dans cette discipline (jurys d'HDR en SIC, comités de sélection en SIC, comités scientifiques de conférences et de revues nationales et internationales en SIC, direction de thèses dont les titulaires sont qualifiés en SIC, collaboration étroite avec la SFSIC, etc.). Ces diverses responsabilités ne seraient guère possibles si les thématiques portées par l'axe 1 ne faisaient « pas sens » au sein des SIC.

Les membres de l'unité s'attendaient à ce que ce soient plutôt les publications de cet axe, notamment les publications récentes, dans des supports reconnus par la communauté SIC, qui guident l'évaluation. Concernant l'interdisciplinarité, les membres de l'équipe considèrent qu'ils adhèrent aux critères d'évaluation du référentiel de l'AERES qui valorise l'interdisciplinarité, voire la transdisciplinarité (p. 18), laquelle est pourtant explicitement mise en cause dans les parties du rapport d'évaluation les concernant.

Remarques de l'axe 2 : Publication, communication et accès aux savoirs

Les membres de l'axe 2 remercient le comité d'évaluation de la reconnaissance du travail accompli notamment dans le sens de l'articulation entre enjeux sociétaux et problématiques scientifiques. Ils prennent note de la nécessité d'impliquer des enseignants-chercheurs dans des masters. Ils adhèrent aussi aux remarques concernant l'importance du développement de coopérations internationales auquel concourt l'organisation à l'Université de Zagreb de la conférence biennale « Document numérique et société ». Mais la taille modeste de l'équipe est une difficulté pour répondre à des programmes de recherche internationaux malgré les efforts en ce sens de certains membres de l'axe.

Pour répondre à la recommandation relative à l'élaboration d'un cadre théorique commun aux travaux de l'axe 2, ils soulignent l'obstacle que constitue la diversité des niveaux d'analyse dans l'appréhension des transformations induites par le numérique, rapides et souvent imprévisibles. Ils veilleront néanmoins à renforcer l'intégration théorique des différentes entrées de l'axe : stratégies d'acteurs, transformation des savoirs, développement des pratiques.

Axe 3 : TIC et développement local, services, intelligence économique et territoriale

Les enseignants-chercheurs concernés rappellent qu'il s'agit d'un axe en construction visant à fédérer des enseignants-chercheurs appartenant majoritairement à la discipline des SIC mais aussi à d'autres disciplines (27 et 06) ce qui, comme le souligne justement le comité, impose de bien conforter l'ancrage SIC et la dimension théorique. Les membres de l'axe 3 regrettent que les efforts d'intégration scientifique menés par les enseignants chercheurs de l'axe depuis la précédente évaluation n'aient pas été mieux perçus par le comité. En effet, Les réflexions sur les notions de connaissances, de savoirs, de relation-clients et de relation-usagers dans une perspective servicielle, de secret, d'intelligence sont au cœur des travaux des enseignants-chercheurs de l'axe 3 depuis de nombreuses années, notamment en Intelligence Economique, ce qui n'a peut-être pas assez été mis en évidence dans la rédaction et n'a pas pu émerger lors de la visite.

Les membres de l'axe 3 sont néanmoins satisfaits que le comité ait été sensible à l'ancrage terrain de ses recherches comme aux aspects d'intelligence territoriale et d'intelligence économique et reconnaissent bien sûr la nécessité d'aller vers plus de conceptualisation. Plusieurs démarches sont actuellement en cours dans cette direction : définition d'une liste de

concepts clefs qui traversent les SIC, les sciences de gestion et l'informatique, définition de priorités dans les réflexions théoriques autour des notions de construction de la coopération, de confiance, de performance, de situation, de normes, en particulier dans les dispositifs intégrant les TIC. Ces efforts devraient renforcer ceux déjà entamés pour des publications dans des revues qualifiantes en SIC.

Concernant le renforcement de l'ancrage SIC de cet axe, celui-ci devrait bénéficier du recrutement de deux MCF dont la recherche lui sera tout ou partie affectée ce qui souligne à nouveau le soutien dont il bénéficie de la part de l'UPEMLV. Il bénéficie aussi de l'arrivée du professeur Amos David, ce qui renforcera également le potentiel d'encadrement de doctorants en complément des deux nouvelles inscriptions prévues en 2013. Enfin, les collaborations internationales se développent. De nouveaux accords ont été mis en place depuis la visite du comité, Université de Cadix sur l'utilisation des données personnelles en santé et par les entreprises, avec l'Université de Sofia, séminaire commun en octobre 2013 à Varna sur TIC et Santé, avec l'Université de Halmstad en Suède, sur l'intelligence économique et enfin, implication dans la mise en place du Réseau des Universités de Langues Latines en Information et Communication (RALIC : Red de Asociaciones Latinas de Investigación en información y Comunicación, initié par l'Université Complutense de Madrid).

Axe 4 : Traçabilité, identités et mémoires numériques

Les membres de l'axe 4 prennent acte du fait que l'évaluation souligne son « *solide ancrage scientifique* », sans donner cependant plus de précision sur les problématiques et les concepts que les experts ne prennent pas la peine de discuter. Ils se réjouissent que la forte liaison de l'axe avec les préoccupations de l'environnement sociétal ait été perçue par le comité, tout comme le potentiel de questionnement transversal des autres thématiques par les problématiques qu'il élabore. Cela revient en effet à valider l'apport de l'équipe de Paris Ouest au reste de l'unité et le projet Dicen-IDF dans son ensemble.

Là encore, les chercheurs s'étonnent cependant que ces points positifs soient bizarrement minimisés par la recommandation faite aux membres de cette thématique de « *se poser la question de leur intégration dans DICEN ou dans une autre unité d'Ile-de-France* ». Ce point n'a fait l'objet d'aucune discussion pendant la visite et ses sous-entendus n'ont pas été explicités par le comité. Nous retenons néanmoins le soutien exprimé par l'AERES envers une politique de recrutement privilégiant cet axe, afin d'assurer son positionnement au sein de l'unité, en s'appuyant notamment sur le nouveau vivier de doctorants qu'apportera à terme le Master recherche de Paris Ouest. Depuis la visite du comité, un poste de MCF au CNAM a été profilé en ce sens, ce qui permettra de renforcer cet axe, et de rééquilibrer l'articulation avec les autres thématiques. Les collaborations, sous forme de séminaires, de projets ou de publications communes, avec des membres des autres thématiques sont par ailleurs appelées à se développer.